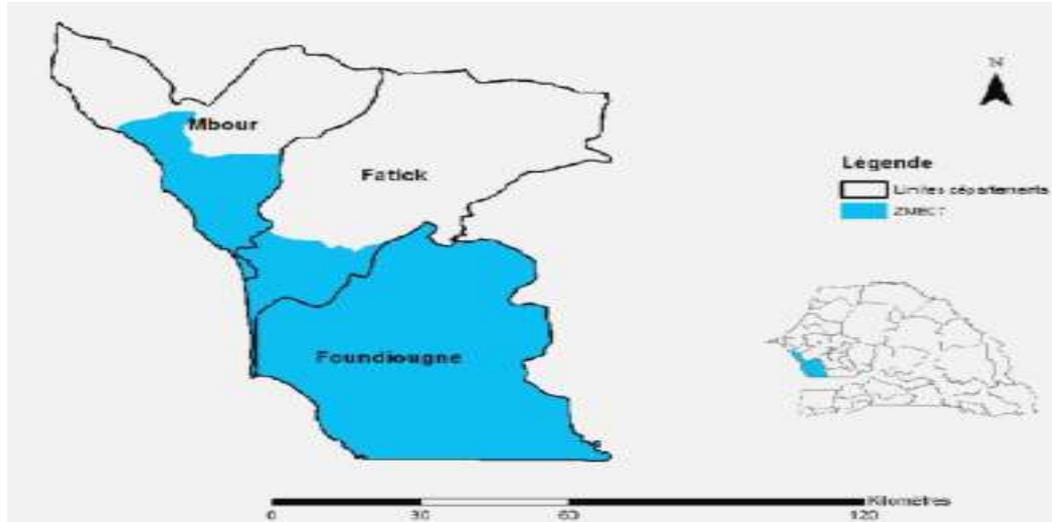




République du Sénégal
Un Peuple - Un But - Une Foi
PRIMATURE
Cabinet du Premier Ministre



Rapport final du profil de la zone de moyens d'existence SN 07, Petite Côte/ pêche et tourisme



RAPPORT FINAL DU PROFIL DE LA SN 07

Table des matières

Liste des tableaux.....	4
Liste des graphiques	4
Sigles.....	5
Equipe de direction.....	Erreur ! Signet non défini.
Equipe de rédaction.....	Erreur ! Signet non défini.
Avant-propos	6
Introduction.....	7
Chapitre 1 : Caractéristiques de la zone SN 07	8
1.1. Situation géographique.....	8
1.2. Système de production.....	8
1.3. Année de référence	9
1.4. Situation des marchés	9
1.5. Calendrier saisonnier.....	10
Chapitre 2 : Caractéristiques socioéconomiques des ménages	12
2.1. Classification socioéconomique	12
2.2. Description des GSE	13
Chapitre 3 : Sources de nourriture.....	15
3.1 Production agricole.....	15
3.2 Achats d'aliments	16
3.2.1 Achats d'aliments de base	17
3.2.2 Achats d'autres aliments	19
Chapitre 4 : Sources de revenus monétaires.....	21
4.1. Pêche	21
4.2. Auto emploi	23
4.3. Vente de bétail.....	24
4.4. Vente de récolte	24

RAPPORT FINAL DU PROFIL DE LA SN 07

4.5. Transferts monétaires.....	24
4.6. Exode	24
4.7. Main d'œuvre temporaire	24
Chapitre 5 : Postes de dépenses.....	26
5.1. Dépenses alimentaires	26
5.1.1. Aliments de base	26
5.1.2. Autres aliments	27
5.2. Dépenses en services sociaux de base	28
5.3. Dépenses en articles ménagers	28
5.4. Dépenses en vêtements.....	28
5.5. Dépenses en intrants agricoles	28
5.6. Dépenses diverses	29
Chapitre 6 : Chocs et stratégies d'adaptation	30
6.1. Contraintes et chocs.....	30
6.2. Stratégies d'adaptation.....	31
Conclusion.....	32
Recommandations.....	32
Annexes.....	34

RAPPORT FINAL DU PROFIL DE LA SN 07

Liste des tableaux

<i>Tableau 1: Appellation des GSE dans trois langues locales de la SN 07</i>	13
<i>Tableau 2: Quelques caractéristiques des GSE</i>	14
<i>Tableau 3: Consommation de riz chez les GSE de la SN 07</i>	18
<i>Tableau 4: Principaux chocs et contraintes</i>	31

Liste des graphiques

<i>Graphique 1 : Sources de nourriture des GSE de la SN 07</i>	15
<i>Graphique 2 : Contribution des propres cultures à la couverture des besoins des ménages</i>	16
<i>Graphique 3 : Contribution des achats d'aliments aux besoins caloriques des GSE</i>	17
<i>Graphique 4 : Contribution des différents aliments de base aux besoins en énergie des ménages</i>	19
<i>Graphique 5 : Apports des autres aliments aux GSE en énergies</i>	20
<i>Graphique 6 : Sources de revenus en espèces des GSE de la SN 07</i>	25
<i>Graphique 7 : Postes de dépenses des GSE de la SN 07</i>	26
<i>Graphique 8: Part des dépenses consacrées aux aliments de base sur les dépenses totales</i>	28

RAPPORT FINAL DU PROFIL DE LA SN 07

Sigles

Sigle	Signification
AEM	Economie des Ménages
ANSD	Agence nationale de la statistique et de la démographie
ARD	Agence régionale de développement
CDSA	Comité départemental de sécurité alimentaire
CRSA	Comité régional de sécurité alimentaire
GSE	Groupe socioéconomique
HEA	Household economy analysis
P2RS	Programme de renforcement de la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel
SAP	Système d'alerte précoce
SECNSA	Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire
ZME	Zone de moyens d'existence

RAPPORT FINAL DU PROFIL DE LA SN 07

Avant-propos

Le profil de la zone de moyens d'existence SN 07 a été réalisé par le Secrétariat exécutif du Conseil national de Sécurité alimentaire (SECNSA), en étroite collaboration avec les structures membres des Comités départementaux de Sécurité alimentaire des départements de Fatick et de Foundiougne (CDSA). C'est le lieu, d'abord, d'adresser nos vifs remerciements à l'ensemble des agents des services techniques de ces départements. Leur appui technique a été fondamental à la réussite de ce profil.

Nous ne manquerons pas, ensuite, de magnifier le soutien crucial des autorités administratives locales (gouverneurs, préfets, sous-préfets et maires).

Nos remerciements appuyés vont, enfin, à l'endroit du Programme de renforcement de la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel (P2RS) qui a intégralement financé ce profil.

RAPPORT FINAL DU PROFIL DE LA SN 07

Introduction

L'Analyse de l'Economie des Ménages est un cadre permettant d'analyser la façon dont les ménages obtiennent les ressources nécessaires à leur survie. L'approche HEA aide à bien identifier les besoins en nourriture et en revenus des ménages vivant dans une aire géographique afin de déterminer éventuellement le type d'intervention à apporter à ces ménages. L'établissement de la situation de référence constitue la charpente du cadre d'analyse de l'approche HEA.

Du 2 au 18 janvier 2018, le SECNSA a conduit une enquête de terrain afin d'établir le profil de référence de la SN 07, incluant une partie des départements de Fatick, Foundiougne et Mbour. L'objectif de l'enquête était de déterminer les sources de nourriture, de revenus, les types de dépenses et les moyens d'existence des ménages de la zone.

Ce rapport présente les résultats issus de cette enquête.

RAPPORT FINAL DU PROFIL DE LA SN 07

Chapitre 1 : Caractéristiques de la zone SN 07

1.1. Situation géographique

La zone SN 07, dénommée « Petite Côte/ Pêche et Tourisme », comprend le département de Foundiougne et la frange maritime des départements de Fatick et de Mbour. Elle est composée des arrondissements de Fimela, Djilor, Niodior, Toubacouta, Sessene et Sindia et des communes de : Fimela, Palmarin Facao, Djilor, Diosong, Bassoul, Dionewar, Djirnda, Keur Saloum Diané, Nioro Alassane Tall, Toubacouta, Nguénienne et Malicounda.

La région de Fatick, est traversée par plusieurs cours d'eau pérennes parmi lesquels on peut citer le Saloum (120 Km), le Sine (30 Km), le Bandiala, le Soundougou, le Nianing-Bolong et le Diomboss. La majorité de ces cours d'eau est localisée dans le département de Foundiougne. La pêche est l'activité dominante qui se pratique au niveau de ces cours d'eau, envahis par les eaux de mer.

La SN 07 est composée de trois types d'écosystèmes. En effet, dans la partie occidentale de la zone, correspondant à la commune de Palmarin et à l'arrondissement de Niodior, on trouve un écosystème de type insulaire et côtier. Un écosystème estuarien, avec de la mangrove à Avicenna et du Rizhophora (les palétuviers), se rencontre dans l'arrondissement de Toubacouta. Dans la partie continentale de Foundiougne, on a un écosystème de type soudanien.

1.2. Système de production

La zone est essentiellement composée de la petite côte et des îles et estuaires du fleuve le Saloum (reprendre cette phrase). Sur le plan pédoclimatique, il existe plusieurs types de sols : les sols hydromorphes plus ou moins tourbeux, les sols halomorphes salins acidifiés, les sols halomorphes salins hydromorphes moyennement salés et les sols ferrugineux tropicaux. Les températures minimales varient entre 20 et 30°C tandis que les températures maximales entre 30 et 37°C.

La végétation est essentiellement composée de mangrove et de savane. Les cumuls pluviométriques moyens varient entre 450 et 700 mm La zone comporte essentiellement une saison sèche (Novembre à juin) et une saison humide (Juillet à octobre).

RAPPORT FINAL DU PROFIL DE LA SN 07

Les principales activités économiques de la zone sont constituées de l'agriculture pluviale, la pêche et le tourisme. Selon certaines informations, jadis, l'agriculture occupait une place de choix dans la vie des populations. Le phénomène de la salinisation des terres, combiné au manque de moyens de production, les oiseaux granivores a poussé les populations à davantage s'orienter vers les activités de pêche pour vivre.

En tout état de cause, c'est une zone où les sources de revenus sont très diversifiées. L'écotourisme, la vente de produits de cueillette comme le ditax, la vente de bois et l'exploitation de sel sont des sources de revenu essentielles pour les ménages pauvres, notamment.

La pêche artisanale et la transformation de produits halieutiques (poissons fumés/séchés, huitres, etc.) occupent une bonne place dans l'activité des ménages. La pêche artisanale est pratiquée avec des pirogues motorisées et des pirogues à voiles aussi bien en mer qu'au niveau des bolongs. Les engins de pêche utilisées sont des filets, des casiers, des palangres et des lignes simples.

1.3. Année de référence

L'année de référence retenue couvre la période allant de novembre 2015 à octobre 2016. Selon l'avis général des populations de la zone et des informations obtenues des services techniques de la pêche, la production halieutique de cette année a été moyenne à bonne. Cette année a été aussi marquée par une assez bonne répartition des pluies dans le temps et dans l'espace, avec, comme corollaire, une amélioration de la production agricole. La campagne agricole 2015 semble être une année typique qui reflète les conditions de vie habituelles des ménages de la zone.

Il convient de souligner que l'analyse qui est effectuée se rapporte à cette année de référence, et porte sur la frange maritime de la zone SN 07.

1.4. Situation des marchés

Les échanges commerciaux sont très denses dans la zone SN 07. Les populations s'approvisionnent en denrées de première nécessité au niveau des marchés hebdomadaires. Les plus grands marchés de la zone sont ceux de Passy, de Touba Mouride, de Sokone et de Sandiara. En 2015-2016, le prix moyen d'un kilogramme

RAPPORT FINAL DU PROFIL DE LA SN 07

de mil se situait à 165 FCFA et celui du riz à 280 FCFA. Le marché de Sandiara est le lieu d'approvisionnement de bétail pour notamment les régions de Dakar et Thiès.

Dans le domaine de la pêche, il existe plusieurs grands marchés à Foundiougne, Missirah, Djifér et Mbour. Le département de Foundiougne ravitaille les marchés de Dakar et de Mbour en crevettes. De nombreux, mareyeurs s'approvisionnent en crevettes qu'ils vendent à Dakar ou en Europe. Le village de Missirah, qui se trouve dans la commune de Toubacouta, fournit des produits halieutiques aux villes de Sokone et Kaolack. Le village de Djifér, dans le département de Fatick, ravitaille les marchés de Dakar (marché central au poisson), Kaolack, Touba et Mbour. Des produits comme le poulpe et la seiche sont collectés et exportés vers l'Europe et l'Asie par des mareyeurs industriels provenant de Dakar ou de Mbour.

Le Marché de Mbour est d'une importance capitale car approvisionnant les localités de Dakar, Touba, Thiès, Kaolack et les grands centres hôteliers du pays. Au cours de l'année de référence, le prix moyen d'un kilogramme de crevette profonde était de 6000 FCFA de la Langouste verte à 6559 FCFA, de seiche à 1513 FCFA et du Poulpe à 1881 FCFA.

1.5. Calendrier saisonnier

Comme mentionné précédemment, la pêche est la principale activité économique pratiquée dans la zone SN 07. Cette activité procure des revenus à tous les groupes sociaux économiques (GSE). Les espèces dites nobles, celles pélagiques, les fruits de mer et les mollusques sont principalement pêchés dans la zone. La pêche des espèces nobles et pélagiques et des fruits de mer se pratique tout au long de l'année. Un repos biologique de deux mois est observé pour les fruits de mer (août-septembre de chaque année). Pour le poulpe, le repos est décrété par les experts.

La production de fruits de mer atteint son maximum sur la période allant de septembre à décembre. En ce qui concerne celle des mollusques, elle est plus importante sur la période octobre-novembre.

Les ménages ne comptent pas souvent sur la production agricole pour vivre. En conséquence, ils font recours aux marchés pour acquérir leur nourriture, durant toute l'année.

RAPPORT FINAL DU PROFIL DE LA SN 07

Chapitre 2 : Caractéristiques socioéconomiques des ménages

2.1. Classification socioéconomique

La classification ou catégorisation socioéconomique des ménages constitue la deuxième étape de la réalisation d'un profil HEA, après celle du zonage. Il s'agit de subdiviser les ménages de la zone de moyens d'existence en groupes de richesse¹. Cette subdivision, basée sur des critères définis par la population locale, permet d'appréhender des différences importantes dans la vulnérabilité des ménages à différents chocs mais aussi d'estimer le nombre de personnes touchées par d'éventuels changements dans l'accès à la nourriture.

Les ménages qui vivent dans la zone SN 07 sont majoritairement de l'ethnie Sérère. Cependant, dans le Niombato (La partie sud du département de Foundiougne et les îles), on trouve des Mandingues et des Bambaras. Les Wolofs habitent la partie orientale du département de Foundiougne et dans le département de Mbour.

La catégorisation socioéconomique a été effectuée avec des membres de la communauté villageoise (chef de village, imam, responsables des jeunes et des femmes, relais communautaires...), une quinzaine de personnes au total ; qui connaissent les réalités des villages qui ont été choisis pour les besoins du profil.

Les populations locales ont une bonne compréhension du ménage qui signifie « Ngaak » en sérère, « Ndieul » en Wolof et « Ngakelling » en Bambara. Les entretiens communautaires ont fait ressortir l'existence de quatre groupes socioéconomiques dont l'appellation change en fonction de l'ethnie.

¹Un groupement de personnes basé sur les définitions locales du niveau socio-économique et sur la quantification des biens

RAPPORT FINAL DU PROFIL DE LA SN 07

Tableau 1: Appellation des GSE dans trois langues locales de la SN 07

Ethnie	Très pauvre	Pauvre	Moyen	Nanti
Sérère	wédiégernadara	wédiégerna	wétanéna	wédiégna
Bambara	Décébakhato	Sentang	Fissamathié	Sétigui
Wolof	Koundol	Kouamtouti	Gnitané	Borombarké

Source: SECNSA profil SN 07

2.2. Description des GSE

Les ménages pauvres (42%) et moyens (32%) constituent les trois quarts des ménages de la zone. S'agissant des GSE extrêmes, c'est-à-dire les ménages très pauvres (15%) et nantis (11%), ils représentent un peu plus du quart de la population (26%).

La taille du ménage varie en fonction du GSE. Plus le ménage est nanti, plus son effectif est important. Il existe une différence de quatre personnes entre deux GSE consécutifs. En effet, un ménage très pauvre a une taille démographique de 8 personnes contre 12 pour un ménage pauvre, 16 pour un ménage moyen et 20 personnes pour un ménage nanti.

La différence entre les GSE ne se limite pas seulement à des disparités d'ordre démographique. Elle se traduit également au niveau des facteurs de production. En effet, les résultats de l'enquête ont révélé que sur le plan agricole, les nantis cultivent quatre fois plus de superficie de terre que les très pauvres et pauvres (Tableau 2). Les groupes pauvres et très pauvres ne possèdent pas de gros bétail contrairement aux deux autres. Pour ce qui concerne la pêche, principale activité économique de la zone, un ménage nanti possède généralement une pirogue de 25 m de long tandis qu'un ménage pauvre ou très pauvre dispose d'une pirogue six fois moins longue (04 m).

RAPPORT FINAL DU PROFIL DE LA SN 07

Tableau 2: Quelques caractéristiques des GSE

GSE	Taille moyenne	Proportion Dans la population	Superficie totale cultivée en ha	Superficie de céréale en ha	Superficie de rente en ha	Nombre de gros bétail possédé	Taille des pirogues (mètres)	Nombre de pers à bord des pirogues
Très pauvres	8	15%	0,7	0,5	0,2	0	04	2
Pauvres	12	42%	1,4	1	0,4	0	04	2
Moyens	16	32%	2,4	1,4	1	4	12	6
Nantis	20	11%	4	3	1	15	25	12

Source : SECNSA, profil SN 07

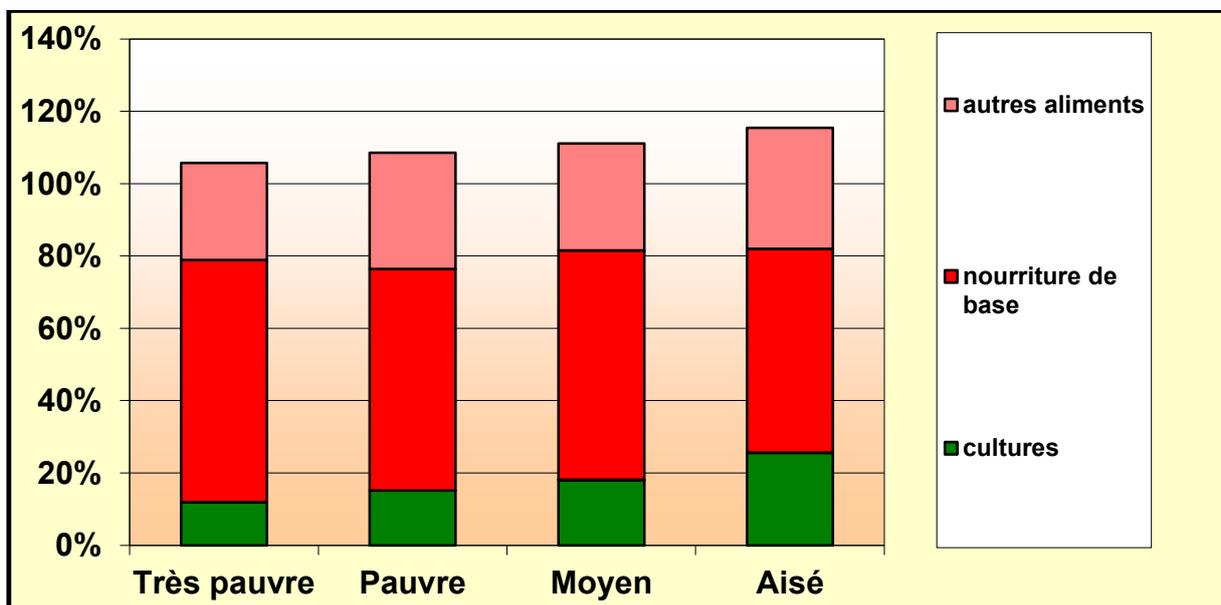
RAPPORT FINAL DU PROFIL DE LA SN 07

Chapitre 3 : Sources de nourriture

Les aliments consommés par les GSE sont issus de leur propre production ou sont achetés. Cette nourriture achetée est composée d'aliments de base (céréales, pain, etc.) et d'autres aliments tels que le lait, le sucre, l'huile, etc.

Durant l'année de référence (2015-2016), tous les GSE ont couvert la totalité de leurs besoins caloriques.

Graphique 1 : Sources de nourriture des GSE de la SN 07



Source : SECNSA, profil SN 07

3.1 Production agricole

La consommation de la production agricole a permis aux ménages Nantis et Moyens de couvrir 26 et 18% de leurs besoins énergétiques minimaux. Les GSE pauvres et très pauvres couvrent respectivement 15% et 12% de leur besoins avec la consommation de leur propre production.

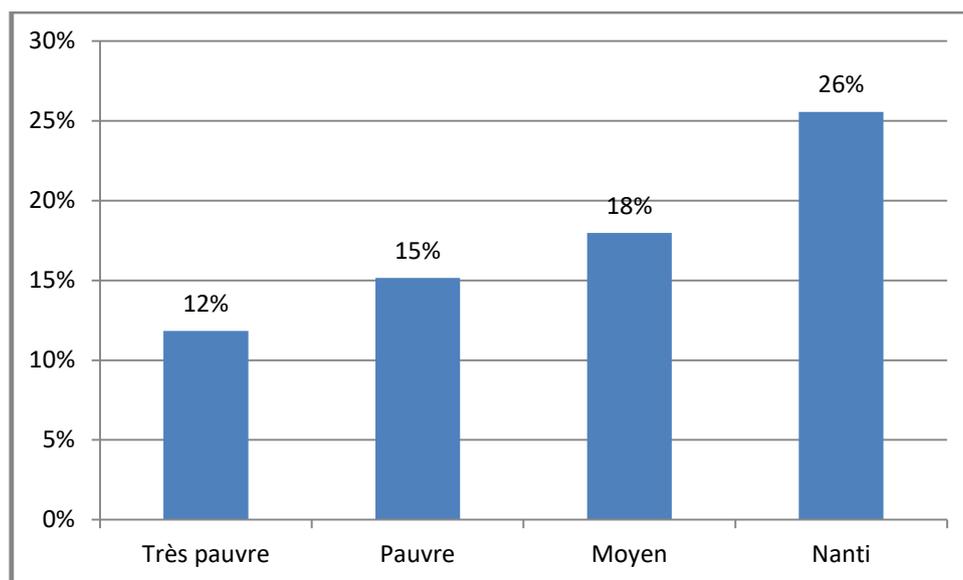
Les principaux produits agricoles qui ont contribué à la couverture des besoins énergétiques des ménages sont les céréales sèches (le mil souna, le maïs) et l'arachide. Le mil souna, cultivé par tous les GSE, a couvert 15% des besoins caloriques des pauvres contre 12% de ceux des moyens et très pauvres.

RAPPORT FINAL DU PROFIL DE LA SN 07

La culture du maïs n'est pas typique chez les très pauvres, les pauvres et les moyens. Chez les GSE nantis par contre, cette culture a couvert 5% des besoins énergétiques.

La consommation d'arachide a contribué à la couverture des besoins énergétiques des moyens et des nantis à hauteur de 5 et 6%, respectivement.

Graphique 2 : Contribution des propres cultures à la couverture des besoins des ménages



Source : SECNSA, profil SN 07

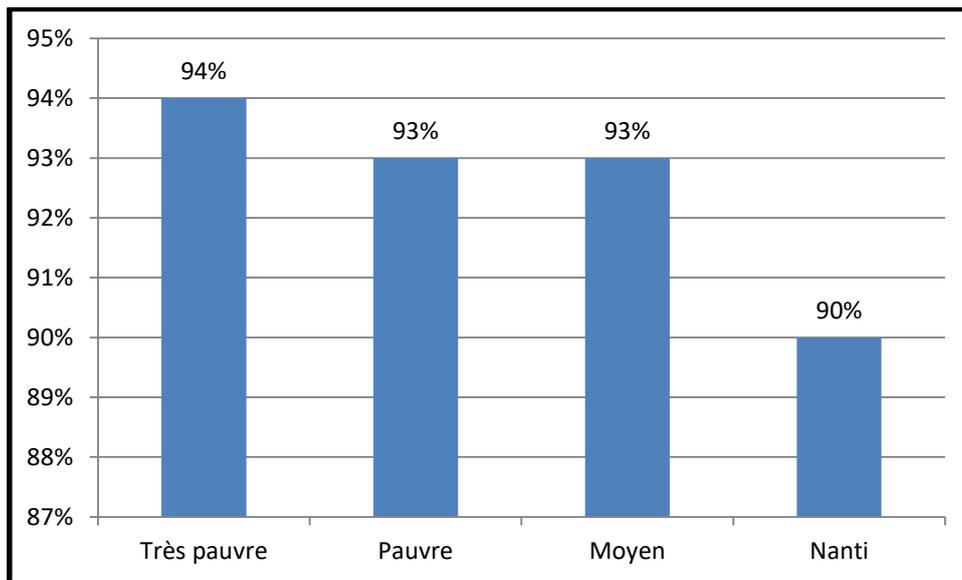
3.2 Achats d'aliments

La SN 07 est une zone où les ménages dépendent beaucoup du marché pour se nourrir. Cette situation est imputable à la faiblesse de la faible contribution de la propre production dans la couverture des besoins énergétiques des ménages.

Durant l'année de référence, grâce à l'acquisition d'aliments, les ménages ont pu couvrir plus des quatre cinquièmes de leurs besoins en énergie : très pauvres (94%), pauvres (93%), moyens (93%) et nantis (90%).

RAPPORT FINAL DU PROFIL DE LA SN 07

Graphique 3 : Contribution des achats d'aliments aux besoins caloriques des GSE



Source : SECNSA, profil SN 07

3.2.1 Achats d'aliments de base

☞ Achat de riz

A partir d'achats de riz, les ménages ont pu couvrir, environ, le tiers de leurs besoins caloriques : très pauvres (33%), pauvres (33%), moyens (35%) et nantis (31%).

Durant l'année de référence, le riz était la céréale de base la plus achetée par les ménages. La consommation annuelle de riz par tête dépasse 60 kg/tête/an au niveau de chaque GSE: très pauvres (72 kg/personne/an), moyens (60 kg/personne/an) et les nantis (68 kg/personne/an). Sur le plan national², la consommation annuelle de riz s'est située à 69 kg/personne/an sur la période 2000-2004 et 58,6 kg/personne/an sur la période 2005-2008, soit une moyenne de 64,4 kg/personne/an sur la période 2000-2008.

²http://fsg.afre.msu.edu/srai/Etude_consommation_rapport_regional_revue_diallo.pdf

RAPPORT FINAL DU PROFIL DE LA SN 07

Tableau 3: Consommation de riz chez les GSE de la SN 07

GSE	Consommation moyenne annuelle (kg)	Consommation per capita (kg/tête/an)	Taille moyenne
Très pauvres	576	72	8
Pauvres	720	60	12
Moyens	1140	71	16
Nantis	1353	68	20

Source : SECNSA, profil SN 07

☞ Achat de mil

A l'image des achats de riz, ceux de mil étaient aussi importants durant l'année de référence. Les nantis et les moyens avaient acheté respectivement, 378 et 350 kg, les très pauvres et les pauvres 280 et 286 kg. Les achats de mil, avaient procuré aux ménages nantis et moyens 9 et 11% de leurs besoins énergétiques et aux très pauvres et pauvre 17 et 14%, respectivement. La plupart du temps, le mil souna est consommé au diner, sous forme de couscous. Il est aussi pris au petit-déjeuner sous forme de bouillie, appelée« fondé » en langue Wolof.

☞ Achat de maïs

Tout comme le mil souna, la consommation du maïs fait partie des habitudes alimentaires des ménages. En général, le maïs est mélangé avec le mil au cours de la préparation du couscous. La quantité de maïs utilisée dans le mélange est toujours plus faible que celle de mil, en raison du fait que le maïs a la réputation d'être plus économique que le mil. C'est ce qui explique la faiblesse des quantités achetées, en comparaison avec le mil.

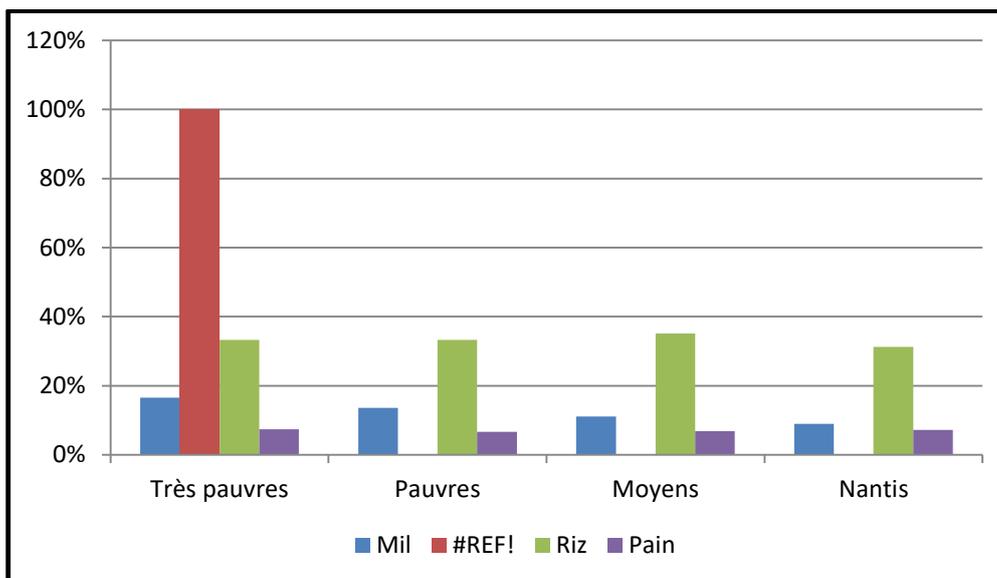
Les nantis et les moyens avaient acheté 380 et 330 kg, les très pauvres et les pauvres 165 kg. Ces achats avaient fourni aux nantis et au pauvres 9 et 8% de leurs besoins en énergie et aux moyens et très pauvres 10%.

☞ Achat de pain

Les nantis et les moyens, ont consommé en moyenne durant l'année de référence respectivement 400 et 286 kg de pain ; les très pauvres et les pauvres 149 et 154 kg. Cette consommation représente, chez les nantis et les moyens 7 et 6% de kilocalories et chez les très pauvres et les pauvres 7 et 5%. Le pain est consommé au petit déjeuner avec du café et au diner souvent avec du poisson ou de la viande, frit à l'huile.

RAPPORT FINAL DU PROFIL DE LA SN 07

Graphique 4 : Contribution des différents aliments de base aux besoins en énergie des ménages



Source : SECNSA, profil SN 07

3.2.2 Achats d'autres aliments

Les aliments qui ont fortement contribué à la fourniture d'énergie aux ménages sont l'huile, le sucre et l'arachide. Ces aliments sont à haute teneur énergétique. Les nantis et les moyens ont consommé 264 et 180 litres ; les très pauvres et pauvres 60 et 108 litres.

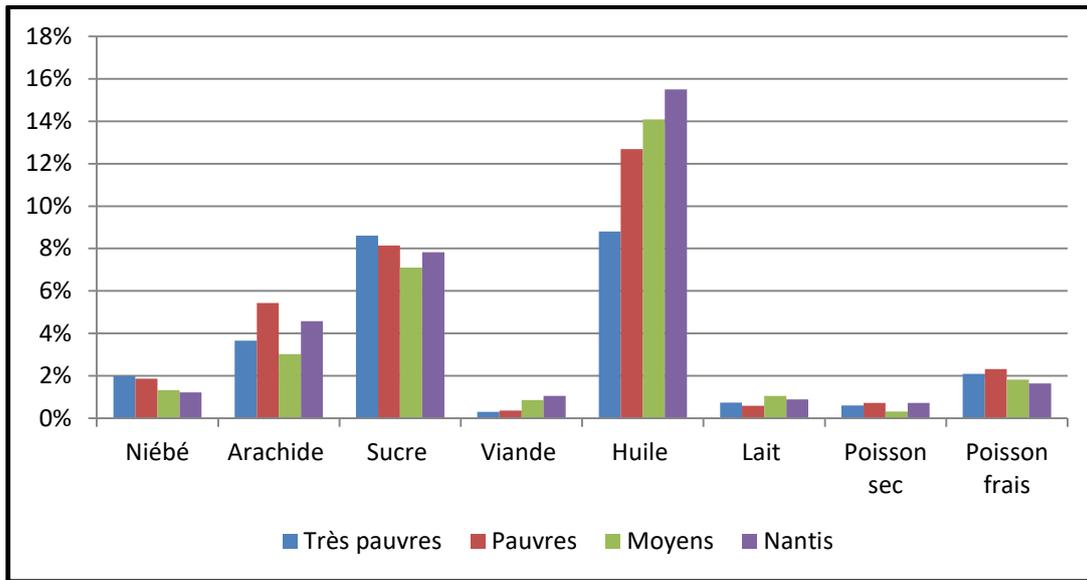
La consommation d'huile avait permis de satisfaire 15 et 14% des besoins énergétiques des GSE nantis et moyens, 13 et 9% de ceux des ménages pauvres et très pauvres. La forte contribution de l'huile, s'explique par la forte consommation de riz par les ménages...

La consommation de sucre a permis de couvrir 8% des besoins en énergie des nantis et des pauvres et 7 et 9 % de ceux des moyens et très pauvres. Les nantis et les moyens ont consommé 300 et 204 kg de sucre, et les pauvres et très pauvres 156 et 132 kg. Le sucre est consommé avec du café ou du thé.

L'arachide a fourni 5 et 3% des besoins caloriques aux nantis et moyens, et aux très pauvres et pauvres 5 et 4%. Elle est utilisée dans la préparation des plats, comme le « mafé » ou le « mbakhalou Saloum », sous forme de pâte ou en poudre.

RAPPORT FINAL DU PROFIL DE LA SN 07

Graphique 5 : Apports des autres aliments aux GSE en énergies



Source : SECNSA, profil SN 07

RAPPORT FINAL DU PROFIL DE LA SN 07

Chapitre 4 : Sources de revenus monétaires

En année de référence, les revenus moyens des ménages nantis et moyens, se sont établis à 3 664 000 et 2 558 500 FCFA ; ceux des très pauvres et des pauvres à 1 076 500 et 1 519 400 F CFA. Cette différence entre les GSE serait expliquée par les types d'activités exercés. En effet, les ménages nantis et moyens comptent principalement sur la vente de produits issus de la pêche. Ils tirent également leurs revenus à partir de la vente de bétail et ils comptent sur des transferts d'argent de parents émigrés. Ce qui n'est pas le cas des ménages pauvres et très pauvres dont l'essentiel des revenus provient de l'auto emploi, la vente de produits halieutiques et la main d'œuvre temporaire.

4.1. Pêche

La pêche constitue la source de revenu la plus importante dans la SN 07. Les revenus qui sont tirés de cette activité ont représenté 65 et 72% des revenus totaux, des nantis et des moyens. Ces revenus constituent une part non négligeable pour les ménages pauvres (45%) et très pauvres (38%). La pêche est pratiquée par tous les GSE. Toutefois, les nantis et les moyens, grâce à leurs pirogues pouvant aller en haute mer, ont la possibilité de pêcher des espèces nobles (Capitaine, Barracuda, Sol, Carpe rouge, etc.), et des espèces pélagiques (Sardinelle, Mulet, Tilapia, etc.). En général, les classes pauvres et très pauvres sont employées comme pêcheurs par les nantis et les moyens. Le prix moyen d'un kilogramme d'espèces nobles se situe à 2000 FCFA. Ce prix moyen cache des disparités. En effet, le kilogramme de Thiof et de Mérou de Méditerranée (kauthieu) s'établit à 6000 FCFA et 6 474 FCFA, respectivement.



RAPPORT FINAL DU PROFIL DE LA SN 07

Les espèces pélagiques sont vendues au prix moyen de 200 FCFA le kilogramme. Tout comme certains poissons qui appartiennent à la famille des espèces nobles, il existe une différence de valeur marchande entre les poissons qui forment la famille des espèces pélagiques. En guise d'exemple, le prix moyen de la sardinelle ronde « yaboye Mbeureug » se situait à 158 FCFA contre 131 FCFA pour celui de la sardinelle plate « yaboye Tass ».

Les nantis et les moyens s'adonnent aussi à la pêche de fruits de mer (crevette, huître, coquillage, langouste...) et de mollusque (symbium ou « yet », murex appelé « toufa » en wolof, sèche, poulpe, calamar). Cette activité est commune à tous les GSE de la zone. Les très pauvres et les pauvres ne pêchent, en général, que les fruits de mer et le murex.



La pêche des crevettes, murex, huître et coquillage, est très développée dans les îles du Saloum. Les femmes, lorsque la marée est basse au niveau des bolongs, pénètrent en profondeur dans les eaux pour collecter des fruits de mer, notamment les huîtres, qui s'abritent dans les mangroves. Ces derniers jouent un rôle, majeur dans l'écosystème marin ; elles constituent un lieu de refuge et de reproduction. On a constaté que les endroits de la zone SN 07 où la mangrove est dense, regorgent d'huîtres. La langouste, les seiches le poulpe et le calamar sont pêchés en mer. Ces espèces, sont à haute valeur commerciale et sont destinées à l'exportation.

RAPPORT FINAL DU PROFIL DE LA SN 07



En moyenne, les nantis et les moyens ont tiré de la pêche 2 102 000 et 1 505 000 FCFA, les très pauvres et les pauvres 252000 et 452000 FCFA.

4.2. Auto emploi

L'auto emploi est une source importante de revenu pour les ménages très pauvres et pauvres. La part de cette activité dans le revenu total des ménages très pauvres est de 33% contre 42% chez les ménages pauvres. Tandis que chez les ménages moyens cette part se situe à 6%.

Pour l'ensemble des GSE, l'auto emploi est principalement constitué du petit commerce. Le petit commerce rapporte aux très pauvres et pauvres 150 000 et 210 000 FCFA, et aux moyens et nantis 250 250 et 472 000 FCFA. Chez les pauvres et très pauvres, l'auto emploi fait également référence à l'emploi dans une pirogue « mole », appartenant à un nanti ou un moyen

Dans le milieu de la pêche, les personnes employées au niveau d'une pirogue sont appelées « moles ». Ces personnes, comme indiqué plus haut, appartiennent, en général, aux GSE très pauvres et pauvres. Le système de rémunération s'établit comme suit : le propriétaire de la pirogue reçoit trois quarts des débarquements et les "moles" se partagent le quart restant.

Cette activité est une source de revenu non négligeable pour les pauvres et très pauvres. En effet, les revenus tirés de cette activité représentent 58 et 75% des revenus de l'auto emploi des ménages très pauvres et pauvres : 210 000 et 480 000 FCFA.

RAPPORT FINAL DU PROFIL DE LA SN 07

4.3. Vente de bétail

Les revenus tirés de la vente de bétail ne sont pas élevés, en raison de la faiblesse de la taille du troupeau. Pendant l'année de référence, les ménages nantis ont vendu, en moyenne, un bovin à 225 000 FCFA, une chèvre à 25 000 FCFA et deux moutons à 70 000 FCFA l'unité. Quant aux moyens, ils ont vendu, en moyenne, qu'une chèvre à 25 000 FCFA. Ce type de revenus constitue 1% et 10% du revenu total des GSE moyens et nantis, respectivement.

4.4. Vente de récolte

Dans cette zone, la production est plus destinée à la consommation qu'à la vente. La vente de récolte concerne principalement les moyens et les nantis. Les produits vendus sont le mil et l'arachide, essentiellement. La part des revenus issus de cette vente sur les revenus totaux est de 5% pour les nantis et 4% pour les moyens. Les deux autres GSE n'arrivent pas à dégager un surplus de production pour la vente. En examinant les principaux produits vendus, il ressort clairement que l'arachide est le produit le plus vendu. Un ménage nanti a tiré, en moyenne, 168 000 FCFA de la vente d'arachide.

4.5. Transferts monétaires

Un ménage nanti a reçu un montant de 540 000 FCFA, à partir des transferts monétaires, contre 420 000 FCFA pour un ménage moyen. L'argent des transferts représente 15% et 16% des revenus totaux des GSE nantis et moyens, respectivement.

4.6. Exode

L'exode représente 8% du revenu total des moyens (198 000 FCFA), pauvres (128 400 FCFA) et des très pauvres (87 500 FCFA). En moyenne, l'exode dure entre cinq et six mois. L'apport faible de l'exode s'explique par le caractère très aléatoire du marché du travail.

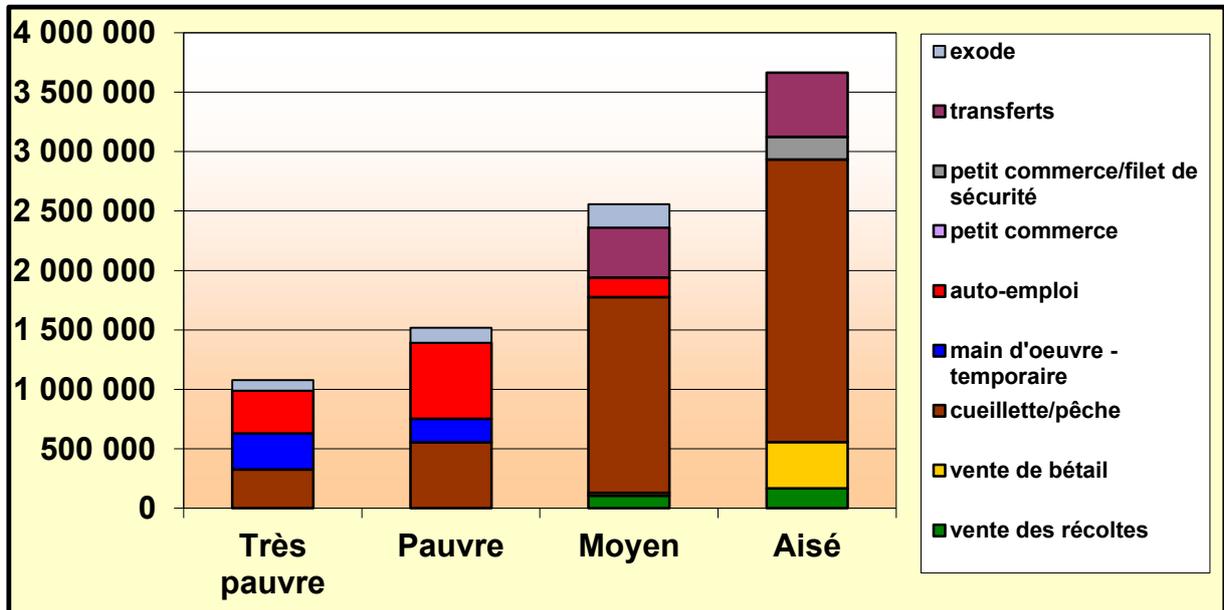
4.7. Main d'œuvre temporaire

Cette activité concerne les GSE très pauvres et pauvres. Ces types de ménages sont employés comme manœuvres dans le milieu de la pêche. Ils participent à la manœuvre d'accostage et aux opérations liées au débarquement des pirogues. Dans le milieu de la pêche, ces travailleurs sont plus connus sous le nom de « térouwane ». Elle apporte 200 000 FCFA et 160 000 FCFA aux pauvres et très

RAPPORT FINAL DU PROFIL DE LA SN 07

pauvres, respectivement. Pour les très pauvres, ce montant représente 15% leurs revenus totaux et pour les pauvres, 13%.

Graphique 6 : Sources de revenus en espèces des GSE de la SN 07



Source : SECNSA, profil SN 07

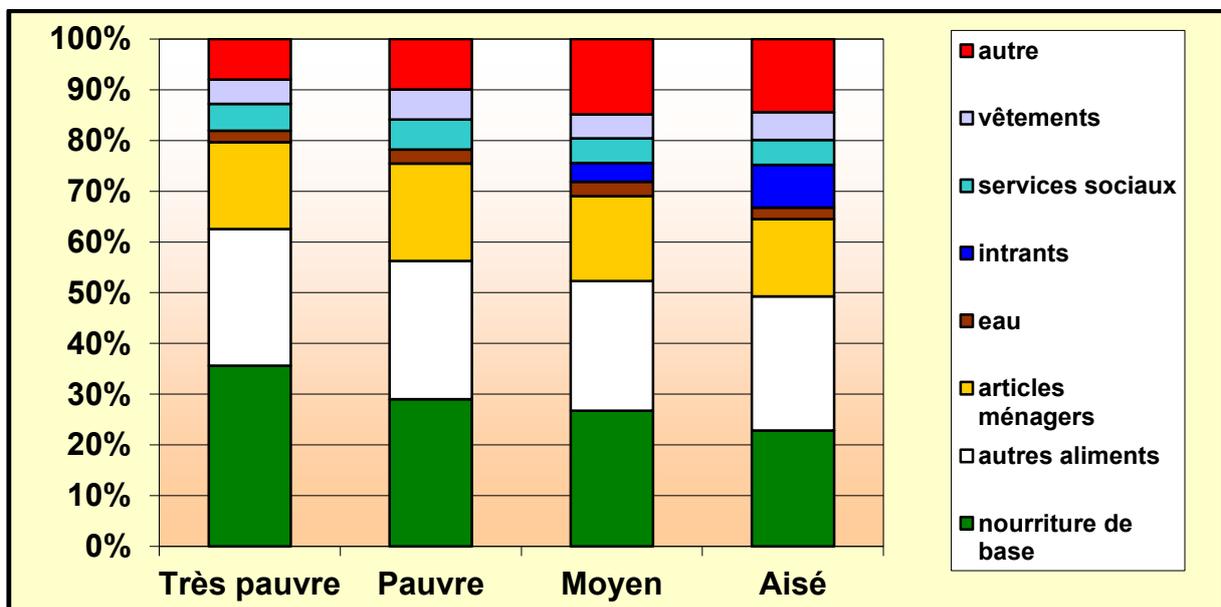
RAPPORT FINAL DU PROFIL DE LA SN 07

Chapitre 5 : Postes de dépenses

Ce chapitre donne une vue d'ensemble des dépenses qui sont effectuées par les ménages de la SN 07, durant l'année de référence. Les dépenses sont subdivisées en huit postes (Cf. graphique 7).

En année de référence, en moyenne, les très pauvres ont globalement dépensé 1 052 690 FCFA, les pauvres 1 475 700 FCFA, les moyens 2 403 300 FCFA et les nantis 3 463 540 FCFA.

Graphique 7 : Postes de dépenses des GSE de la SN 07



Source : SECNSA, profil SN 07

5.1. Dépenses alimentaires

On remarque que chez les très pauvres, les pauvres et les moyens, la part des dépenses consacrées à l'alimentation se situe à plus de 50% des dépenses totales (Graphique 7). Chez les nantis, cette part se situe sous la barre des 50%. Ces résultats vérifient la première loi d'Engel : la part du revenu allouée aux dépenses alimentaires est d'autant plus faible que le revenu est élevé.

5.1.1. Aliments de base

En 2015-2016, les dépenses consacrées à l'achat de riz représentaient respectivement, 16% et 14% des revenus totaux des très pauvres et des pauvres. Chez les moyens et les nantis, ces proportions sont moindres : 13% et 11%. En termes de niveau, les dépenses consacrées à l'achat de riz sont estimées à 405 900

RAPPORT FINAL DU PROFIL DE LA SN 07

FCFA chez les nantis, 342 000 FCFA chez les moyens, 216 000 FCFA chez les pauvres et 172 800 chez les très pauvres.

Le pain était le deuxième aliment de base le plus acheté après le riz: 7% des dépenses totales des nantis, moyens, pauvres et très pauvres étaient relatifs à l'achat de pain. En termes monétaires, les dépenses de pain se sont établies comme suit : 99000 FCFA pour les très pauvres, 112 200 FCFA pour les pauvres, 171 600 FCFA pour les moyens et 240 240 FCFA pour les nantis.

Les achats de mil et de maïs viennent en troisième position, dans la hiérarchie des dépenses. La part des dépenses de mil sur les revenus totaux est de 3% aussi bien chez les moyens que chez les nantis et 7 et 5% pour les très pauvres et pauvres. Celle des dépenses allouées au maïs est de 3% chez les moyens, nantis et pauvres et 4% chez les très pauvres.

5.1.2. Autres aliments

Si on cumule les sommes dépensées par les GSE pour l'achat d'huile et de sucre, elles représentent 13% des revenus totaux des très pauvres et pauvres et 12% de celles des nantis et moyens.

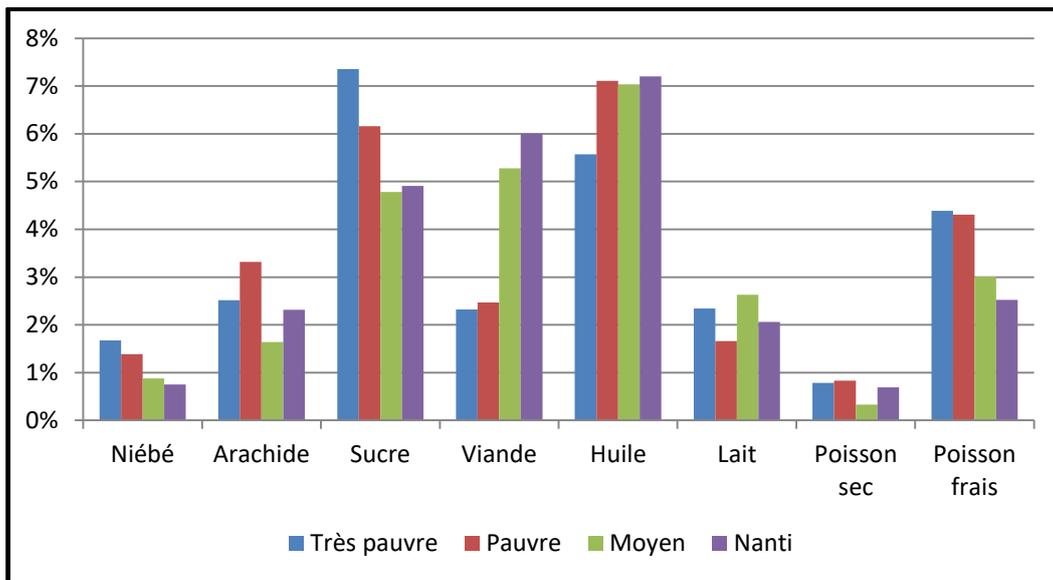
Les dépenses pour l'acquisition d'huile chez les GSE s'échelonnent comme suit : nantis et moyens 7%, pauvres et très pauvres 7 et 6%.

Hormis ces produits, les autres articles achetés sont le niébé, l'arachide, la viande, le lait, le poisson frais et sec, etc.

Les dépenses relatives à l'achat de viande représentent 6% des dépenses totales des nantis (88 kg), 5% de celles des moyens (54 kg) et 2% de celles des pauvres (15 kg) et très pauvres (10 kg). Il convient de rappeler que le prix du kg de viande était de 2500 FCFA, en 2015-2016.

RAPPORT FINAL DU PROFIL DE LA SN 07

Graphique 8: Part des dépenses consacrées aux aliments de base sur les dépenses totales



Source : SECNSA, profil SN 07

5.2. Dépenses en services sociaux de base

Les services sociaux de base concernent, ici, les services liés à l'éducation et à la santé. Pour les nantis, moyens et très pauvres, les dépenses relatives aux services sociaux de base constituent 5% des dépenses totales. Elles représentent pour les pauvres 6%.

5.3. Dépenses en articles ménagers

Le poste articles ménagers, regroupent les dépenses consacrées au thé, café, condiments, savon, pétrole, piles, meulage de graines, bois de chauffe et ustensiles. Ce poste a mobilisé 18% des dépenses totales des très pauvres et moyens et 16 et 20% de celles des nantis et pauvres.

5.4. Dépenses en vêtements

En moyenne, les nantis et les moyens ont respectivement dépensé 200 000 FCFA et 120 000 FCFA, les très pauvres et les pauvres 52 000 et 90 000 FCFA. Ces dépenses sont effectuées à l'approche des fêtes religieuses (Tabaski et Korité) et de la rentrée des classes.

5.5. Dépenses en intrants agricoles

Les intrants concernent les produits vétérinaires, les intrants en bétail, l'embouche de travailleurs agricoles, l'achat de semence, d'engrais, de pesticides, d'outils agricoles

RAPPORT FINAL DU PROFIL DE LA SN 07

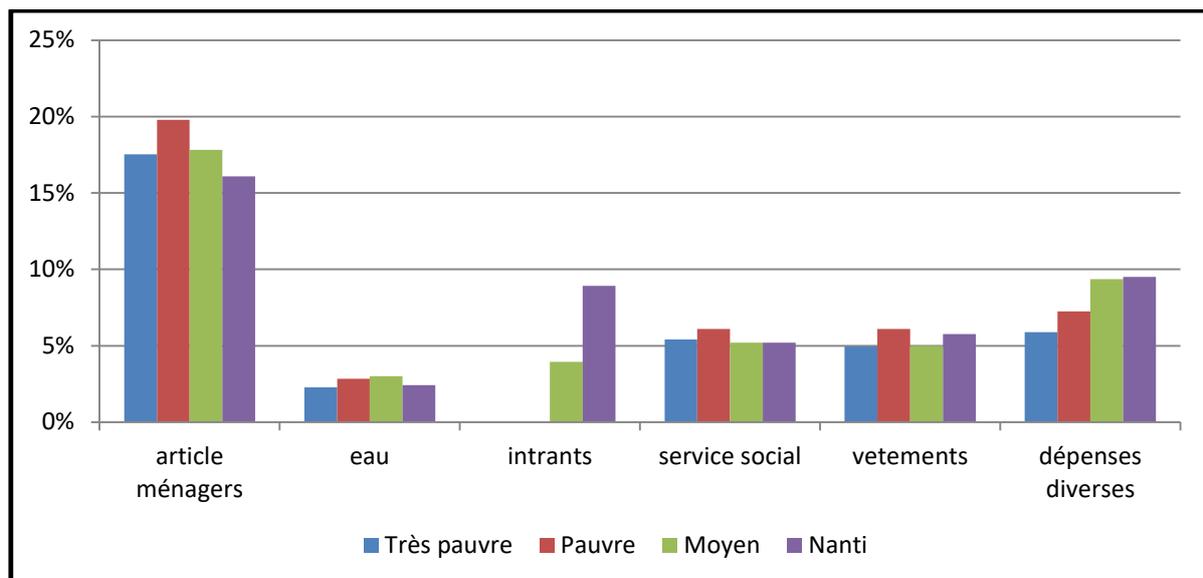
et de puisettes, etc. Les très pauvres n'ont effectué aucune dépense relative aux intrants. Pour les nantis (309 000 FCFA) et les moyens (95 000 FCFA), la part des dépenses d'intrants agricoles représentent respectivement 9% et 4% de leurs dépenses totales

5.6. Dépenses diverses

Les dépenses diverses regroupent les taxes et impôts payés à l'Etat ou à un de ses démembrements, les dons, les frais de transport, de communication et les dépenses pour le matériel de pêche. Les sommes allouées à la rubrique transport, communication et matériel de pêche constituent 9% des dépenses des nantis et moyens, 6 et 7% de celles des très pauvres et pauvres. En moyenne, les nantis et les moyens ont déboursé 329 000 et 225 000 FCFA, les très pauvres et les pauvres 62 000 et 107 000 FCFA, respectivement. Chez les nantis et moyens, ces dépenses servent au renouvellement du matériel de pêche, en particulier l'achat ou la réparation de filets, de gilet de sauvetage. Dans cette zone, notamment dans la partie insulaire comportant des îles éloignées du continent, le transport coûte cher.

RAPPORT FINAL DU PROFIL DE LA SN 07

Graphique 9 : part des dépenses non alimentaire



Source : SECNSA, profil SN 07

Chapitre 6 : Chocs et stratégies d'adaptation

6.1. Contraintes et chocs

L'érosion maritime, conséquence de l'avancée de la mer, constitue une réelle menace pour les localités se trouvant sur la frange maritime de la SN 07 : Dionewar, Djifér, Sangomar, etc. Si rien n'est fait, ces localités sont menacées de disparition.

Le changement climatique a induit une baisse des précipitations, avec comme corollaire, une augmentation de la salinité et l'acidification des eaux de mer. Cela a contribué à la baisse de la production halieutique et à la disparition progressive de la mangrove.

Les principaux chocs, auxquels les pêcheurs font face sont les tempêtes et les houles qui provoquent des chavirements.

Dans le domaine de l'agriculture, les populations sont souvent confrontées aux attaques de ravageurs.

RAPPORT FINAL DU PROFIL DE LA SN 07

Tableau 4: Principaux chocs et contraintes

Activité	Chocs
Pêche	Erosion côtière
	Augmentation de la salinité de l'eau
	Augmentation des embarcations de pêche
	Augmentation de l'effort de pêche
	Tempête et houle dangereuse
	Chavirement de pirogue
Agriculture	Attaques de ravageurs
Elevage	Vol de bétail

Source : SECNSA, profil SN 07

6.2. Stratégies d'adaptation

Les principales stratégies d'adaptation qui pourraient être utilisées par les ménages de la zone en année de crise sont :

- ☞ L'augmentation de la vente d'animaux ;
- ☞ L'augmentation de la vente de bois dans les localités où la disponibilité existe ;
- ☞ L'augmentation du nombre de personnes qui part en exode ;
- ☞ la hausse du nombre de sorties en mer par semaine.

RAPPORT FINAL DU PROFIL DE LA SN 07

Conclusion

Le présent rapport avait pour objet d'établir le profil des ménages de la SN 07, dénommée « Petite Côte/ Pêche et Tourisme », suivant la méthodologie HEA.

Au terme de l'analyse, il convient de retenir que les ménages de la zone comptent principalement sur le marché pour se nourrir, contrairement à ceux résidant dans d'autres zones. L'agriculture n'occupe pas une place prépondérante dans les moyens d'existence des ménages. Cette situation montre qu'un choc sur les cultures n'aurait pas de grave conséquence sur la vie des ménages. En revanche, une importante hausse des prix des denrées de base pourrait occasionner des difficultés pour les ménages. En outre, les ménages de la SN 07 sont vulnérables à une baisse des captures ou des prix des produits halieutiques.

L'analyse a révélé une concentration des biens productifs entre les mains des nantis et des moyens. Les autres catégories de ménages sont des employés. Ce qui réduit leur résilience face aux chocs.

Recommandations

Pour protéger et renforcer les moyens d'existence des ménages de la SN 07, il serait impératif de travailler sur :

- La relance des activités économiques centrées sur des programmes de modernisation de la pêche ;
- La promotion de techniques et pratiques de pêche durable qui respectent l'environnement et le code de la pêche ;
- La restauration des habitats dégradés par l'immersion de récifs artificiels ;
- La mise en œuvre de plans d'aménagement pour les espèces les plus menacées notamment les démersales côtières ;
- La définition d'un cadre d'intervention pour le suivi, le contrôle et la surveillance des activités de pêche ;
- La réduction des pertes post- captures, par le développement de la chaîne de froid et les activités qui s'y rattachent ;
- La lutte contre la salinisation des sols pour relancer l'agriculture ;
- La promotion de semences à cycle court, adaptées aux réalités climatiques de la zone ;

RAPPORT FINAL DU PROFIL DE LA SN 07

- La mécanisation et la mise en place d'un appui conseil adéquat;
- La subvention et la distribution d'intrants à temps ;
- La promotion de la riziculture dans la zone ;
- Le désenclavement des îles par la construction de ponts pour les relier.

RAPPORT FINAL DU PROFIL DE LA SN 07

Annexes

Cadre d'analyse HEA

L'Analyse de l'Economie des Ménages est un cadre permettant d'analyser la façon dont les ménages obtiennent les ressources nécessaires à leur survie. L'approche HEA aide à bien identifier les besoins en nourriture et en revenus des ménages vivant dans une aire géographique afin de déterminer éventuellement le type d'intervention à apporter à ces ménages.

Le cadre analytique de la HEA comprend deux grandes phases : (i) l'établissement de la situation de référence et (ii) l'analyse des résultats.

L'établissement de la situation de référence consiste à découper le pays en zones de moyens d'existence (ZME) qui sont des entités géographiques à l'intérieur desquelles les populations partagent globalement les mêmes moyens d'accéder à la nourriture et aux revenus. Dans chaque ZME, les ménages sont classifiés en différents groupes socioéconomiques, sur la base des critères locaux de définition de la richesse. Les sources de nourriture, de revenus, les types de dépenses ainsi que l'ensemble des moyens d'existence de chaque groupe socioéconomique sont déterminés et quantifiés.

Quant à **l'analyse des résultats**, elle consiste à voir comment l'accès à de la nourriture et à un revenu tel que décrit dans l'établissement de la situation de référence, pourrait changer positivement ou négativement, à la suite d'un événement, qui peut être un choc ou un programme qui améliore les conditions de vie des populations. Pour cela, on évalue d'abord comment l'événement (le choc ou le changement positif) pourrait avoir une conséquence sur l'accès à la nourriture et aux revenus des populations. Ensuite on analyse les stratégies d'adaptation des ménages. Enfin, la situation de référence est comparée à deux seuils (seuil de survie et de protection des moyens d'existence) qui constituent la situation en cours), pour voir les changements qui pourraient intervenir dans l'accès aux ressources nécessaires à la survie des ménages.

Echantillonnage

La démarche méthodologique qui a été adoptée, repose d'abord sur une collecte de données secondaires pour mieux comprendre la zone, auprès des services techniques de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et du commissariat à la sécurité alimentaire (CSA). Ensuite, une enquête sur les principaux marchés de la zone a été menée pour connaître les principaux produits de consommation, le marché à bétail, les prix, le nom des mesures locales, les circuits commerciaux...

Un échantillon de douze (12) villages de la zone de moyen d'existence (7 villages dans le département de Foundiougne, 4 villages dans celui de Mbour, et 1 dans le département de Fatick)³ ont été enquêtés. Ces villages ont été choisis par des informateurs clés, membres des services techniques de la zone. Les équipes se sont rendues dans l'ensemble des 12 villages, à deux reprises.

Une première rencontre a été tenue avec les leaders d'opinions des villages (chefs de villages, notables, représentants des jeunes et des femmes). Lors de ces entretiens, les équipes ont procédé à la catégorisation des groupes socioéconomique (GSE), à l'établissement du calendrier saisonnier etc. Il convient de préciser que la catégorisation des GSE a donné quatre groupes : les très pauvres, les pauvres, les moyens et les nantis.

Le lendemain (2^{ème} rencontre), des entretiens plus poussés ont été menés avec des représentants des groupes socioéconomiques uniquement (les quatre (4) GSE), identifiés la veille et désignés par la communauté. Chaque GSE était composé de six (6) personnes (3 hommes et 3 femmes).

Parallèlement, une enquête sur les principaux marchés de la zone a été menée pour connaître les principaux produits de consommation, le marché à bétail, le marché à poisson, les prix, le nom des mesures locales, les circuits commerciaux...